



Association "Les P'tits Pruneaux"
1566 St-Aubin / FR

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 3 décembre 2025 à Delley

*** * ***

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 30 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Des remerciements sont adressés à la commune de Delley-Portalban qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier et courriel en date du 10 novembre 2025 :

- 280 convocations ont été envoyées
- 16 personnes/associations sont excusées
- 16 personnes sont présentes
- 7 ont le droit de vote
- 4 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui s'acquittent de la cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée quant à savoir s'il y a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité par main levée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2025

a) Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2025 était à disposition 20 jours avant la présente assemblée ainsi que sur notre site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir s'il y a des remarques au sujet du procès-verbal du 11 juin 2025.

Aucune remarque n'étant formulée, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 11 juin 2025 qui est approuvé par main levée à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa tenue et sa rédaction.

3. Budgets 2026

a) Présentation des budgets

• Service des accueillantes en milieu familial

La parole est passée à Mme Laurence Baliacas pour la lecture du budget 2026 du service des accueillantes en milieu familial. Toutes les communes partenaires sont concernées par ce budget qui se présente de la manière suivante :

- Charges : Fr 1'965'850.00
- Produits : Fr 1'967'220.00
- Bénéfice : Fr 1'370.00

La parole est passée à l'assemblée pour ces éventuelles questions.

Questions :

M. Philippe Cotting, syndic de la commune de Delley-Portalban, demande la raison du changement du 2^e pilier. Mme la présidente l'informe que les accueillantes sont affiliées à la Fondation supplétive qui ne présente que peu d'avantages. Cela fait maintenant 2 ans que l'association travaille avec un courtier en assurances en recherche d'un plan LPP plus correct pour les accueillantes. Ce nouveau plan LPP fait partie de la revalorisation des conditions salariales mise en place cette année. M. Philippe Cotting demande ensuite à partir de quel montant les accueillantes pourront être affiliées LPP. Le seuil d'entrée est fixé à Fr 18'000.00.

L'assemblée n'ayant plus de question, il est passé au vote du budget 2026 pour le service des accueillantes en milieu familial. Le budget 2026 pour le service des accueillantes en milieu familial est approuvé par main levée à l'unanimité.

Il est maintenant passé au budget 2026 de la garderie dont seules les communes de Delley-Portalban, Gletterens, St-Aubin et Vallon sont concernées.

• Présentation du budget de la garderie

Mme Laurence Baliacas poursuit sa lecture avec le budget 2026 de la garderie qui se présente ainsi :

- Charges : Fr 143'950.00
- Produits : Fr 94'200.00
- Excédent de charges couvert par les communes : Fr 49'750.00.

L'augmentation de loyer est expliquée par Mme la présidente qui rappelle que jusqu'à aujourd'hui, le prix facturé par la commune de St-Aubin est historiquement bas. Elle rappelle également que la commune de St-Aubin a demandé à ce que la garderie quitte le local du château dans les meilleurs délais. Nous sommes toujours en recherche d'un nouveau local mais il est compliqué de trouver des

locaux correspondant à nos besoins. Une présentation d'un nouveau concept sera faite aux communes dès que nous aurons une solution pour les locaux.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces questions.

L'assemblée n'ayant pas de question, il est passé au vote du budget 2026 de la garderie, soit :

Oui : 6

Non : 0

Abstention : 1

Le budget 2026 pour la garderie est ainsi accepté à la majorité des personnes présentes.

Mme Anne-Pascale Collaud remercie l'assemblée pour sa confiance et son soutien.

4. Statuts

Les statuts de notre association nécessitent une mise à jour. Il s'agit de modifications mineures qui sont présentées. Le document est parcouru par Mme Anne-Pascale Collaud et les modifications/adaptations sont ainsi présentées à l'assemblée.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ses questions.

Aucune question n'étant posée, il est passé au vote pour l'approbation des modifications/adaptations proposées.

La version proposée des statuts est acceptée à l'unanimité.

5. Démission

L'assemblée est informée que, par courriel du 4 septembre 2025, Mme Emilie Lesquereux a présenté sa démission du comité car elle ne peut plus assumer cette tâche en raison de sa charge professionnelle et familiale. Le comité a décidé de ne pas repourvoir ce poste pour l'instant.

6. 30 ans de l'Association

L'association Les P'tits Pruneaux a été constituée en juin 1995. De ce fait, les 30 ans de l'association seront fêtés le samedi 2 mai 2026 par une petite manifestation qui se déroulera en fin de journée. L'assemblée est priée de retenir cette date. De plus amples informations sur le déroulement de ce moment festif seront communiquées dès que possible.

7. Divers

Aucune remarque ou question n'a été formulée par écrit. Le comité n'ayant aucune information à communiquer, la parole est passée à l'assemblée.

L'assemblée ne demandant pas la parole, Mme Anne-Pascale Collaud remercie la commune de Delley-Portalban pour son accueil et passe la parole à Mme Anne-Paule Rossel-Serio, conseillère communale, qui souhaite la bienvenue à Delley-Portalban et, au nom du conseil communal, invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Arrivé au terme de cette assemblée, Mme la présidente remercie chacune et chacun pour sa présence et sa participation et souhaite à tous une excellente suite de soirée et de très belles fêtes de fin d'année.

Fin de l'assemblée : 19 h 57.

Pour l'association « Les P'tits Pruneaux »



Anne-Pascale Collaud
Présidente



Laurence Baliacas
Resp. administrative

St-Aubin, le 11 décembre 2025